



« La seule affaire que j'ai ici pour m'aider » : ethnographie de la circulation et de la consommation des substances psychoactives en prison provinciale montréalaise pour hommes

MOTS CLÉS : Médicament d'ordonnance, drogue, substance psychoactive, prison provinciale, établissement de détention, dépendance, toxicomanie, soins de santé, Québec.

Pourquoi avoir effectué cette étude

Les prisons provinciales québécoises sont des milieux où la consommation de substances psychoactives (SPA) est fréquente, mais peu documentée. Les données disponibles sont fragmentaires : on connaît mal les voies d'entrée des SPA, les réseaux de vente, les dynamiques de pouvoir entre personnes incarcérées, les risques de santé associés et les raisons qui poussent celles-ci à consommer.

Dans un contexte où :

- 39 % des personnes incarcérées prennent des médicaments d'ordonnance;
- les problèmes de dépendance sont surreprésentés;
- les surdoses en milieu carcéral demeurent peu documentées;
- les soins en dépendance sont inégaux et parfois insuffisants.

Il devenait essentiel de mieux comprendre comment circulent les SPA, qui y a accès, pourquoi elles sont consommées, et quels risques ou vulnérabilités sont exacerbés par l'incarcération. Cette étude vise donc à éclairer un angle mort de la littérature québécoise et à soutenir la réflexion du MSP sur les pratiques de sécurité, de santé et de réduction des méfaits en milieu carcéral.

Ce qui a été fait

L'étude repose sur une ethnographie complète menée en 2021 dans deux établissements de détention montréalais : Montréal et Rivière-des-Prairies (RDP).

Méthodologie :

- 41 entrevues semi-dirigées :
 - 16 personnes incarcérées
 - 14 agents des services correctionnels (ASC)
 - 8 médecins
 - 3 ex-personnes incarcérées
- Plus de 30 journées d'observation dans les secteurs d'incarcération, les centres de santé, les postes de surveillance et les unités d'isolement COVID-19.
- Analyse qualitative approfondie (codification à trois niveaux).

- Documentation des pratiques de distribution des médicaments, des interactions personnes incarcérées-ASC-agents des services de santé (ASS), des dynamiques sociales et des mécanismes informels de circulation des SPA.

L'approche ethnographique a permis d'accéder à des espaces rarement observés et de documenter des pratiques quotidiennes impossibles à saisir par des méthodes quantitatives.

Ce qui a été constaté

Deux voies d'entrée principales des SPA

- Livraison par drone : fréquentes, structurées, impliquant des personnes incarcérées souvent vulnérables et chargées de « pluguer » les substances.
- Camouflage de médicaments d'ordonnance : détournement de doses prescrites (p. ex. : buprénorphine, hydromorphone, benzodiazépines).

Trois modèles de vente en prison

- Le comité des personnes incarcérées : structure informelle régissant la vie collective, la circulation des SPA et la « cote » exigée sur les substances entrant dans l'unité.
- Les vendeurs indépendants : petits volumes, souvent pour payer la cantine.
- Les dons entre personnes incarcérées : forme de solidarité, particulièrement en contexte de sevrage.

Dynamique de pouvoir et vulnérabilité

- Les personnes incarcérées pauvres et dépendants sont les plus vulnérables (exposition à la violence, dettes, risques accrus de sevrage, recours à des médicaments d'ordonnance moins coûteux).
- Les personnes incarcérées affiliées au comité ou ayant accès aux SPA détiennent davantage de pouvoir social et économique.

Raisons de consommer en prison

- L'étude identifie deux nouvelles catégories de motivation : Consommer pour pallier le manque d'accès aux soins ou pour éviter ou gérer un sevrage non traité.
- Ces raisons s'ajoutent aux motivations déjà connues : passer le temps, diminuer l'ennui, réduire le stress, maintenir des liens sociaux.

Risques de santé

- Partage de matériel intranasal (risque d'une infection transmissible sexuellement et par le sang);
- Sevrages non traités (opioïdes, alcool);
- Absence de programmes structurés en dépendance;
- Présence d'inégalités d'accès aux soins.

Rôle des ASC et des ASS

- Les ASC négocient parfois avec le comité pour maintenir le calme.
- Les ASS doivent composer avec des contraintes de sécurité, un volume élevé de demandes et des enjeux de littératie en santé chez les personnes incarcérées.

Ce que cela signifie

Cette étude démontre que les dynamiques du marché extérieur sont reproduites en établissement de détention. Évidemment, cela exacerbe les vulnérabilités préexistantes. Ainsi, l'établissement devient un lieu où les SPA jouent un rôle central dans la régulation sociale, la gestion du stress et la survie quotidienne.

Les résultats soulèvent des enjeux :

- Importance de mieux encadrer les livraisons par drone;
- nécessité d'améliorer l'accès aux soins, particulièrement en dépendance;
- besoin de formation des ASC et des ASS sur les sevrages et les pratiques de réduction des méfaits;
- pertinence d'une réflexion sur les dynamiques informelles (comité, économie carcérale) qui influencent directement la sécurité et la santé.

Pour de plus amples renseignements

Thommeret-Carrière, A. S. (2025). « [La seule affaire que j'ai ici pour m'aider »: ethnographie de la circulation et de la consommation des substances psychoactives en prison provinciale montréalaise pour hommes](#). [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]

Vous y trouverez la version intégrale en PDF.

Les opinions et conclusions présentées ici ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de la Sécurité intérieure du Québec.

Préparé par : Christine Desjardins, conseillère en recherche

Pour nous joindre

Division de la recherche

dpmnpc@msp.gouv.qc.ca

**Sécurité
intérieure**

Québec 